



Comité d'Etablissement SERVAIR 1 Du 28 Novembre 2011

Information et consultation sur la mise en œuvre d'un prêt de main d'œuvre

La direction de SERVAIR continue d'utiliser l'établissement comme un laboratoire d'expérimentation sociale.

Au travers de sa présentation la direction souhaite pouvoir déplacer les salariés d'une filiale à une autre ou à un centre de SERVAIR SA, tout ceci pour répondre à des compétences qu'il n'y aurait pas à SERVAIR1. De qui se moque la direction ?

Quelles sont les compétences qu'il n'y a pas à SERVAIR1???

Ce projet reflète toute la considération que la direction porte aux salariés de SERVAIR1 !!!

Cela veut dire aussi que la direction n'envisage pas de promotion en interne et n'a **aucune volonté de favoriser les parcours professionnels.**

La CFDT met en garde la direction contre un prêt de main d'œuvre présenté comme non lucratif et qui deviendrait illicite **en devenant lucratif pour l'Etablissement.**

Pour la CFDT ce projet est beaucoup plus que limite et demandera qu'il lui soit remis toutes les conventions des salariés accueillis à SERVAIR1.

Devant l'insuffisance caractérisée d'information, il n'était aucunement possible d'être consulté

La CFDT a Refusé la consultation.

Résultat du vote (7 votants)

Refusent la consultation : 6 voix (3 CGT, 3 CFDT)

Contre : 1 voix (Union SIMS & F UNSA/FGT-CFTC

COMMENTAIRES CFDT :

Encore un échec pour la Direction.

Point d'avancement sur les résultats des tests du projet « cuisine sous vide ».

Il y a un mois, la direction nous informé de la mise en place du mode de cuisson « sous vide » cela concernerait uniquement que « la Class P »

Aujourd'hui la direction nous informe d'un contrat qu'Air France a signé avec, Joël ROBUCHON (grand nom de la gastronomie française), pour des recettes de cuisine sous vide et ce à compter du 1er janvier 2012 sur plusieurs destinations.

Commentaires CFDT :

La cuisine sous vide, nous ce n'est pas nouveau, nous l'avons connu il ya plus de 20 ans au sein de SERVAIR 1 et dernièrement à CPA.

La direction de servair 1 a préféré cessé cette production à l'époque et créer une usine agroalimentaire s'appelant CPA et en revenant à l'essentiel un peu plus tard en remettant en marche un commissariat hôtelier !!

Pour la CFDT avoir un outil utilisable pour conditionnement pour des petites séries oui ; **mais de manière pernicieuse** vouloir transformer servair 1 en unité d'assemblage pour **«VIRER» les professionnels qui lui coûtent trop cher** et les remplacer par des agents d'assemblage

Pour la cfdt nous demandons à la direction d'arrêter ses manœuvres

Nous ne sommes pas à Gate Gourmet d'où vient du reste notre directeur actuel avant sa fermeture et avant sa nomination à SERVAIR 2.

Pour la CFDT le métier de **professionnel cuisinier** n'est pas compatible avec celui de plongeur il s'agit bien de 2 métiers différents qui méritent tous les deux le respect mais ne sont pas fusionnables.

Les échecs du passé ne servent pas de leçon, les hommes s'en vont mais les mauvaises stratégies demeurent !!



SECTION SERVAIR 1

SPASAF CFDT

GRUPE AIR-FRANCE

Comité d'Établissement SERVAIR 1

Du 12 Décembre 2011

Information et consultation sur le projet du plan de formation, sur la mise en œuvre des contrats de professionnalisation, des périodes de professionnalisation, de la mise en œuvre du droit individuel à la formation et de la situation d'apprentissage pour 2012

La CFDT rappelle qu'il est grand temps de prendre au sérieux la formation professionnelle au sein de l'établissement SERVAIR 1 et de construire un plan pluri-annuel permettant en autres :

- De favoriser l'insertion,
- le maintien dans l'emploi,
- le développement des compétences avec un accès aux différents niveaux de qualification professionnelle.

Ce plan doit contribuer au développement économique, culturel et à la promotion sociale, il doit permettre le retour à l'emploi des personnes qui ont interrompu leur activité professionnelle, notamment pour s'occuper de leurs enfants ou de leur conjoint ou ascendants en situation de dépendance.

Sur l'égalité entre les femmes et les hommes la CFDT a tenu à réaffirmer fortement l'accès à la formation qualifiante pour les salariées et notamment l'accès à la maîtrise mais aussi au niveau cadre si cela apparaît dans les textes **ce qui n'est pas le cas dans les faits, (nous le voyons dans le projet de la direction de prêt de mains d'œuvre).**

La CFDT demande :

- qu'un budget spécifique soit attribué pour la sûreté hors plan de formation.
- sans délai de mettre en œuvre le dispositif sur l'accord SENIORS SERVAIR SA en terme de formation, aucune identification de la formation sur cet accord n'est prise en compte dans le projet de plan 2012

-depuis 2010, au sens légal et réglementaire, la grille de qualification classification des rémunérations, dans le cadre du rapport GEPEC, en termes de cartographie, démographique et de manière lisible les qualifications, les emplois, par filières femmes et hommes.

La CFDT a mis en exergue les nombre beaucoup trop important d'apprentis gérés par un seul tuteur, qu'au vu des divers problèmes liés à certains tuteurs, de plus la CFDT dénonce l'utilisation des apprentis comme « variable d'ajustement » en termes de gestion prévisionnelle des effectifs.

La CFDT demande la négociation d'une charte de l'alternance

La CFDT a demandé des explications concernant la formation libellée « conduite de l'entretien de retour » et sur un certain nombre de dérives verbales.

Concernant un accroissement du développement des stages engins de piste, la CFDT s'interroge sur la survie de certains métiers comme celui de **chauffeur poids lourd** et leur **avenir au sein de l'entreprise**

La CFDT a demandé à la direction de remettre en œuvre les bases d'un accord sur le DIF pendant le travail.

La CFDT a très fortement réprouvé les procédures sur les entretiens professionnels, ils sont obligatoires et pour la majorité des salariés ils n'ont pas eu lieu, les remontées en terme de besoin de formation sont inexistantes dans ces conditions il n'est pas possible de projeter un plan de formation 2012 de manière objective.

LA CFDT fera un referendum sur la formation au sein de l'établissement pour connaître les besoins réels des salariés début 2012

Pour toutes raisons la CFDT a émis un avis négatif



Votants : 7 votants

7 Contre (5 CFDT, 3 CGT, 1 Union)

La CFDT rappelle à la Direction au cas elle aurait « loupé des stages de formation économique » que La Plus Forte Valeur Ajoutée de L'entreprise

ce sont LES SALARIES

La CFDT vous Présente ses Meilleurs Vœux

pour L'Année 2012